

Envoi par courrier et par courriel

Québec, le 29 mars 2011

Madame Julie Turgeon, ing.,  
Directrice développement éolien  
Venterre Nrg inc.  
400, rue Montfort, suite 200  
Montréal (QC) H3C 4J9

**Objet : Projet de parc éolien de Saint-Valentin**

Madame,

La commission d'enquête a reçu dans les délais mentionnés des questions de monsieur André Lachance en plus des 135 questions écrites provenant des personnes suivantes : Astrid et Wim Ammerlaan, Michel Arseneau, Raymonde Blanchette, Pierre Couture, Serge Desbois, Christian Dubreuil, François Dubeau, Diane Éthier, Louise Gagnon, Alain Grégoire, Serge Grégoire, Robert Hébert, Hugues Landry, Marie Lili Lenoir/St-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Christine Madison, Sylvie Marceau, Éric Melançon/Camping Grégoire, Francine Milot, Diane Paquette, Jeannine Pinard, Philippe Perrier, Daniel Reid, Anne Saucier, Brigitte Schoemans, Évelyne Sorel/Fédération UPA St-Jean-Valleyfield et Sylviane Soullaine Couture. La commission d'enquête a traité les questions reçues comme elle l'aurait fait en séance.

1. TransAlta est-elle disposée à installer, à ses frais, une technologie radar qui permettrait que les balises de positionnement demeurent éteintes tant et aussi longtemps qu'aucun avion ne circule dans l'espace aérien ?
2. Est-il exact qu'une vaste majorité des citoyens de Tibbetts Point Road au Cape Vincent ont exprimé que les balises de positionnement représentaient une nuisance ? Si des rapports existent à ce sujet, veuillez les déposer.
3. Est-ce que TransAlta a fait l'objet de poursuite, de mise en demeure ou d'opposition à l'un ou plusieurs de ses projets ? Si c'est le cas, veuillez détailler les raisons de ces situations.

...2

4. Est-il exact de prétendre qu'une des principales sources de plainte des résidents de Wolf Island et les environs, tant au Canada qu'aux États-Unis est que le projet modifie de façon irréversible le paysage de ce site reconnu par l'UNESCO ?
5. Est-ce que TransAlta a prévu un fonds de compensation pour les modifications au paysage pour le parc éolien de Saint-Valentin ?
6. En considérant l'ensemble des travaux requis par la réalisation du projet, les transports ainsi que l'extraction, la transformation et l'utilisation de ressources naturelles, quelle serait l'empreinte carbone du projet ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 31 mars prochain à 17 h, compte tenu de la deuxième partie d'audience publique débutant le 4 avril prochain.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission